



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE**

DECLARATION DE POLITIQUE MONETAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le rapport du Comité de Politique Monétaire arrêté au 26 août 2014 passe en revue l'environnement international, la conjoncture économique et financière du Burundi et présente les mesures de politique monétaire envisagées par la Banque de la République du Burundi pour le reste de l'année.

Contrairement à un repli qui s'était observé au premier trimestre 2014, l'économie mondiale a enregistré une reprise de la croissance au cours du deuxième trimestre. Cette reprise est essentiellement liée à la poursuite des politiques monétaires accommodantes et à la modération du rééquilibrage budgétaire dans la plupart des pays avancés. Les prévisions pour toute l'année 2014 sont optimistes et indiquent une progression de la croissance mondiale, avec un taux prévu de 3,4 p.c. contre 3,2 p.c. réalisé en 2013.

Dans les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est, les prévisions du Fonds Monétaire International indiquent qu'il est attendu un taux de croissance de 4,8 p.c. au Burundi, de 7,5 p.c. au Rwanda, de 6,4 p.c. en Tanzanie, de 7,2p.c en Ouganda et de 6,3 p.c. au Kenya.

S'agissant de l'inflation mondiale, elle s'est inscrite en légère hausse mais les prévisions montrent qu'elle restera dans les limites acceptables dans la plupart des pays avancés, pendant qu'il est prévu une décélération du taux d'inflation dans les pays émergents et en développement. Dans les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est, le taux d'inflation a poursuivi sa baisse au cours du deuxième trimestre 2014 au Burundi, au Rwanda et en Ouganda au moment où il est resté stable en Tanzanie tandis qu'il s'est inscrit en légère hausse par rapport au trimestre précédent au Kenya.

Au Burundi, les perspectives de croissance sont optimistes pour l'année 2014 en raison d'une progression prévue dans les secteurs secondaires et tertiaires qui l'emportera sur la décélération du secteur primaire. Le taux d'inflation a sensiblement baissé au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre 2014. Ce taux s'est en effet établi à 3,8 p.c. alors qu'il se situait à 5,2 p.c. au trimestre précédent. Les projections pour l'année 2014 montrent que le taux d'inflation baissera par rapport à l'année précédente pour se situer à 7,5 p.c. contre 7,9 p.c. en 2013.

Le secteur extérieur reste marqué par une prépondérance des importations par rapport aux exportations du Burundi et il est attendu une aggravation du déficit de la balance courante par rapport l'année précédente, soit 16,5 contre 9,9 p.c. du PIB. Ce creusement du déficit courant sera lié à la détérioration du solde de la balance des biens et services et à la baisse des transferts courants. Au deuxième trimestre 2014, le taux de change a enregistré une légère dépréciation de 0,12 p.c. par rapport au trimestre précédent.



Dans le but d'appuyer les banques dans le financement des importations et d'éviter des fluctuations fortes du taux de change, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché interbancaire de devises.

Les Finances publiques restent marquées par une rigidité des dépenses à la baisse malgré l'amélioration dans la collecte des recettes fiscales. Cependant, le déficit budgétaire s'est aggravé à cause du faible taux de décaissement des appuis budgétaires. Pour ce qui est de la dette publique, l'analyse de sa viabilité indique qu'elle est soutenable.

La politique monétaire a été conduite dans un contexte marqué par l'abondance de la liquidité bancaire au deuxième trimestre de l'année 2014. Cette aisance de liquidité a limité les interventions de la Banque Centrale à la facilité de prêt marginal, et a entraîné la baisse des taux d'intérêt du marché interbancaire. La base monétaire réalisée a dépassé de 18,4 p.c. la cible, principalement en liaison avec l'importance des avoirs extérieurs nets par rapport au niveau plancher prévu dans le programme économique et financier. La progression de la base monétaire s'est accompagnée par une augmentation de la masse monétaire avec un taux de croissance est de 6,1 p.c. par rapport au trimestre précédent.

Les indicateurs de la solidité et de la stabilité financière sont globalement satisfaisants au deuxième trimestre. Le secteur bancaire a enregistré une légère croissance de l'activité et dispose d'une capitalisation adéquate. Néanmoins, la rentabilité des banques a régressé par rapport au deuxième trimestre de l'année 2013 et le portefeuille des banques s'est légèrement détérioré.



Eu égard à ces développements, la Banque Centrale continuera à suivre de près l'évolution des indicateurs macroéconomiques de manière à conduire des opérations permettant d'assurer un rythme de croissance de la masse monétaire et des liquidités nécessaires et suffisantes au financement de l'économie pour soutenir la croissance. A cet égard :

1° La BRB interviendra sur le marché monétaire pour réguler la liquidité bancaire en vue de contenir la croissance de la base monétaire dans les limites du Programme Economique et Financier;

2° Dans la perspective d'une politique monétaire prospective, la BRB entend élargir la gamme des instruments de politique monétaire pour accroître l'efficacité des taux d'intérêts et stimuler le financement des investissements à moyen et long termes;

3° La BRB continuera de veiller, dans le cadre de la coordination des politiques monétaire et budgétaire, au respect du plafond des avances à l'Etat dans les limites légales, avec pour objectif de les ramener à zéro en 2016 ;

4° La BRB continuera à intervenir sur le marché des changes pour minimiser les risques de volatilité du taux de change tout en privilégiant les mécanismes du marché pour déterminer le taux de change;

5° La BRB continuera de promouvoir l'accès aux services financiers tout en veillant à la stabilité et à la solidité du système financier.

Fait à Bujumbura, le 27 Août 2014

Jean CIZA

**Gouverneur et Président
du Comité de Politique
Monétaire**